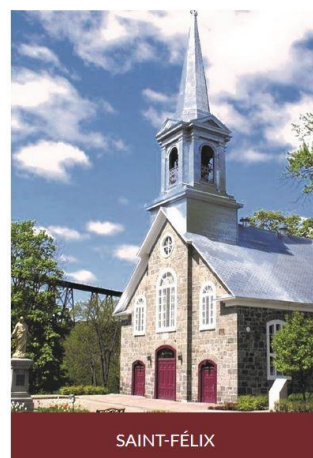
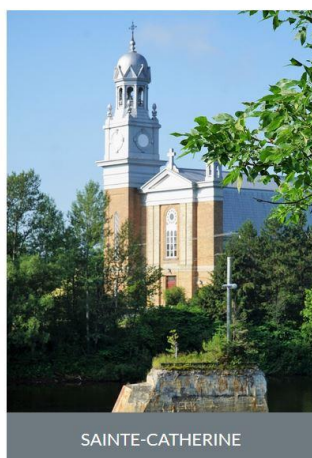
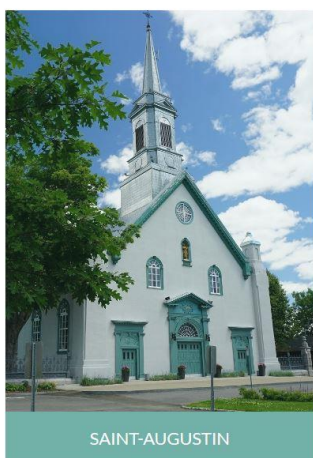


PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER

Paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur

Plan d'action 2024- 2028



*Plan directeur immobilier adopté le 21 novembre 2023 par la
Fabrique de la Paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur.*

Résolution 23/131

INTRODUCTION

L'exercice du Plan directeur immobilier a été initié pendant la pandémie, en 2020, dans la foulée des actions d'harmonisation des trois communautés regroupées pour former la Paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur. La démarche a été menée directement par l'Assemblée de fabrique, avec la collaboration du directeur général et du curé (et du modérateur à compter de l'été 2021).

Les grandes orientations du PDI et les enjeux pour chacune des communautés ont été présentés aux paroissiens lors de trois assemblées de consultation en novembre 2022. Environ 120 personnes ont participé à ces consultations. On peut lire le résumé de ces présentations avec période d'échanges sur le site Internet de la Paroisse, www.latransfigurationduseigneur.com à l'onglet PDI. Pour chacune des assemblées, des enjeux sous forme de questions étaient adressés aux paroissiens de la communauté locale concernée.

Les membres de l'Assemblée de fabrique ont analysé le résultat de ces consultations et ont pris en considération l'évolution récente des finances de la Paroisse afin de déterminer quels étaient parmi les biens immobiliers de chaque communauté ceux qui devaient être jugés excédentaires à la Mission.

Enfin, la Fabrique a tenu trois rencontres d'information en février 2024, une dans chaque communauté, afin de présenter aux paroissiens les décisions prises. 133 personnes y ont participé. Ces présentations se sont bien déroulées; elles ont permis de clarifier certains choix tout en suscitant l'adhésion du plus grand nombre. Mentionnons que les administrateurs ont reçu des félicitations sur la qualité et la justesse des informations qui ont été livrées. Fait à noter : à Saint-Augustin, on a senti de la déception quant à l'idée de vendre le presbytère si la Fabrique ne parvient pas à lui trouver des locataires d'ici les deux prochaines années.

Avant de développer les éléments de réflexion ayant conduit aux décisions de la Fabrique, il importe de rappeler ce qu'est l'exercice du PDI, de présenter les grandes lignes du *Projet pastoral* adopté en 2019 et enfin, de définir les caractéristiques sommaires de la grande paroisse de La-Transfiguration-du-Seigneur.

Bonne lecture.

OBJECTIFS D'UN PDI

En relation avec le projet pastoral de la paroisse, cette démarche permet d'évaluer les besoins immobiliers réels, de donner une orientation et un plan d'action au sujet de l'avenir des églises et des presbytères, tant au niveau de leur utilisation que de leur propriété.

Bref, un "PDI" conduit les fabriques à déterminer les priorités d'usages et d'investissements en lien avec la mission de l'Église et de la capacité financière réelle et à venir de la Paroisse d'assurer le maintien de cette mission.

RAPPEL DU PROJET PASTORAL (adopté en 2019)

- Donner plus de place à la Parole de Dieu (conversion continue et fondement dans la prière)
- Mettre en œuvre une dynamique d'accueil et d'écoute de l'autre (solidarité et soutien entre les personnes)
- Développer notre identité chrétienne « Vous êtes le sel de la terre » (Mt 5, 13)
- Avoir une diversité de temps et de lieux qui favorisent un cheminement de foi adapté à la vie des gens

On peut lire le document complet en visitant le site web www.latransfigurationduseigneur.com à l'onglet « paroisse ».

Plusieurs initiatives découlant de ces quatre grands axes ont été mises sur pied depuis l'adoption du *Projet pastoral* : espace de prière et de recueillement à l'église Sainte-Catherine, adoration hebdomadaire à l'église Saint-Augustin, journées portes ouvertes, groupe de prière, adoration et chapelet à l'église Saint-Félix. Tous ces projets ont permis aux paroissiens d'aller à la rencontre de « l'autre » et de Dieu d'une façon renouvelée.

PAROISSE DE LA-TRANSFIGURATION-DU-SEIGNEUR

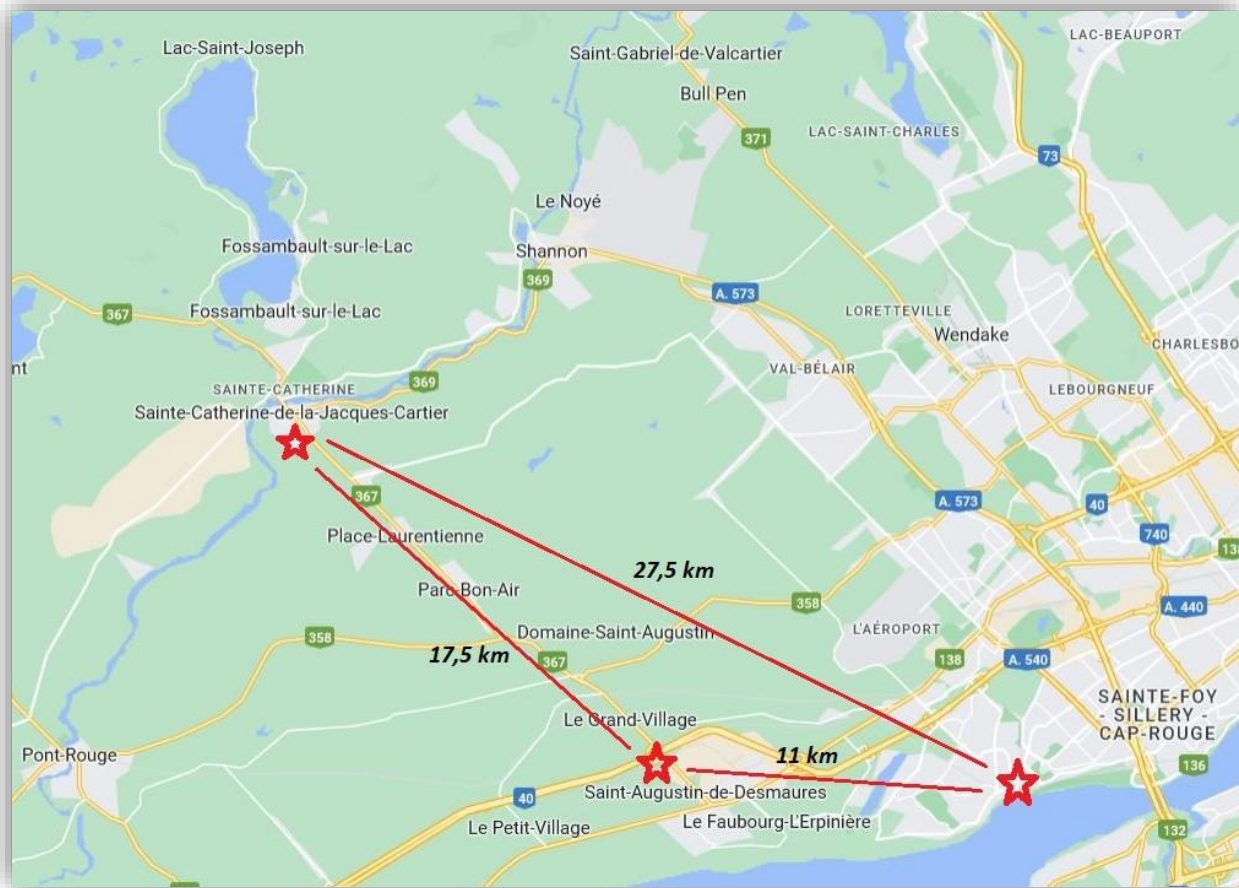
La Paroisse est née de l'annexion juridique le 1er janvier 2019 des anciennes paroisses de Saint-Félix de Cap-Rouge et Saint-Augustin à celle de Sainte-Catherine.

La Paroisse dessert un vaste territoire de plus de 330 km² et une population de 53 746 habitants (2020). Le siège social est à Saint-Félix de Cap-Rouge et le territoire paroissial touche à six villes : Fossambault-sur-le-Lac, Ville de Lac-Saint-Joseph, Shannon, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Saint-Augustin-de-Desmaures et Cap-Rouge, dans l'arrondissement Sillery/Sainte-Foy/Cap-Rouge de la Ville de Québec.

Cet aspect territorial définit en grande partie les enjeux et les défis au niveau pastoral et administratif. La notion de services de proximité prend ici tout son sens. Le point de service de Sainte-Catherine est à 27,5 km du siège social et à 17,5 km du point de service de Saint-Augustin, et 11 km sépare ce dernier du siège social.

Pour parvenir à ses fins, la Paroisse peut compter sur un personnel rémunéré de vingt-sept personnes laïques et religieuses, salariés et contractuels, dont douze ressources partagées (en incluant les diacres) avec la Paroisse Notre-Dame-de-Foy. Rappelons que La-Transfiguration-du-Seigneur est regroupée pastoralement avec la paroisse Notre-Dame-de-Foy depuis août 2021 formant ainsi la grande unité missionnaire Louis-Hébert.

Il importe aussi de souligner que près de 240 bénévoles sont à l'œuvre dans la Paroisse, plusieurs d'entre eux s'impliquant dans les activités du Comptoir des aubaines à Sainte-Catherine (environ 80).



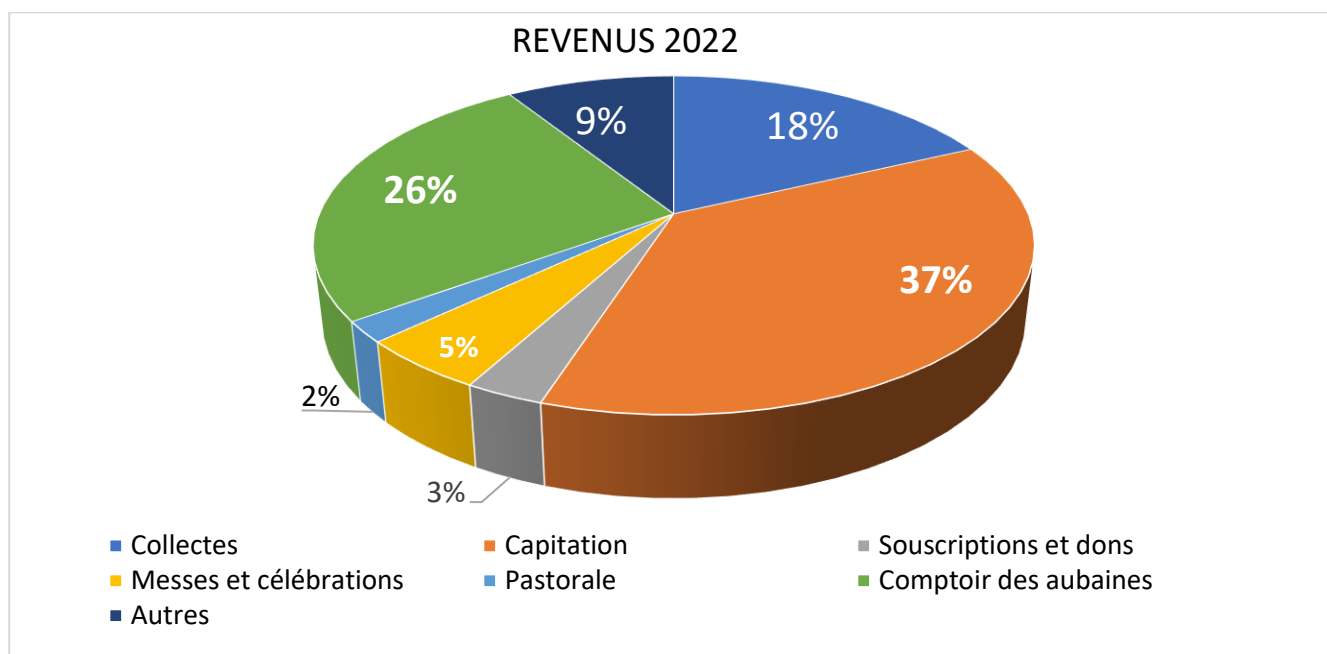
PORTRAIT DE LA PAROISSE

PORTRAIT FINANCIER: REVENUS

En 2022, dernier exercice financier complété à la Paroisse, les principales sources de revenus étaient les suivantes:

- Capitation: 289 556\$
- Comptoir des aubaines à Sainte-Catherine (friperie) : 204 663\$
- Collectes: 142 279\$

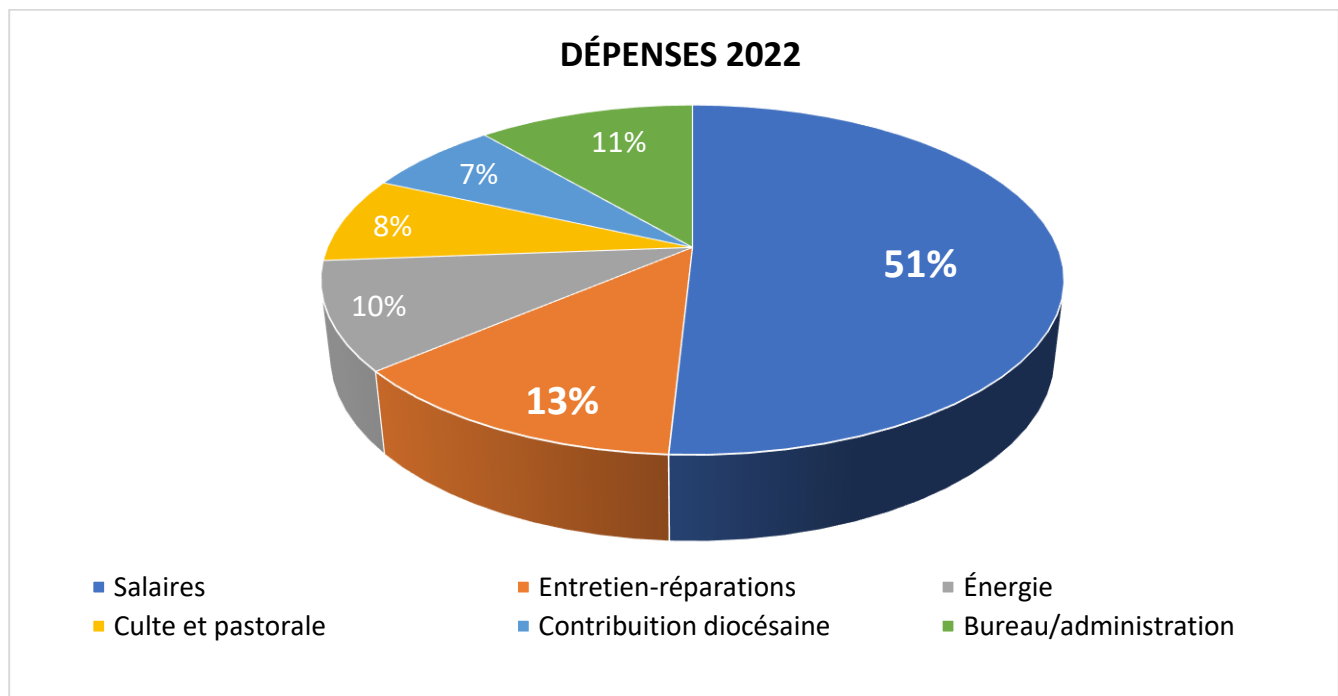
Il faut toutefois ajouter que les premiers bilans disponibles pour 2023 semblent indiquer une tendance différente qui pourrait se confirmer en 2024, soit **un apport du Comptoir des aubaines de 30% comparativement à 31% pour la Capitation**. C'est donc dire que les revenus combinés de la Capitation pour la communauté locale de Sainte-Catherine et du Comptoir des aubaines deviendront le principal levier de financement des activités de la paroisse à court terme.



PORTRAIT FINANCIER: DÉPENSES

Sans grande surprise, les principales dépenses d'opération sont issues de la masse salariale de la Paroisse (51%) avec 362 522\$. De ce montant, **40% des salaires sont de nature pastorale et 60% de natures administratives et d'entretien**. Le 2^e poste en importance en 2022 était celui de *l'entretien, réparation et achat d'équipements* avec 13 % et suivaient les dépenses d'administration à 11%. Contrairement à d'autres paroisses du diocèse, le poids des dépenses énergétiques ne représente que 10% des frais d'opérations à La-Transfiguration-du-Seigneur et a été habilement contenu au fil des ans.

Il est intéressant de noter qu'en 2022, malgré un surplus global de 12 000\$, la communauté locale de Saint-Augustin affichait un déficit global de 84 000\$, celle de Sainte-Catherine un surplus global de 56 000\$ et enfin, celle de Saint-Félix, un surplus également, de 12 000\$.

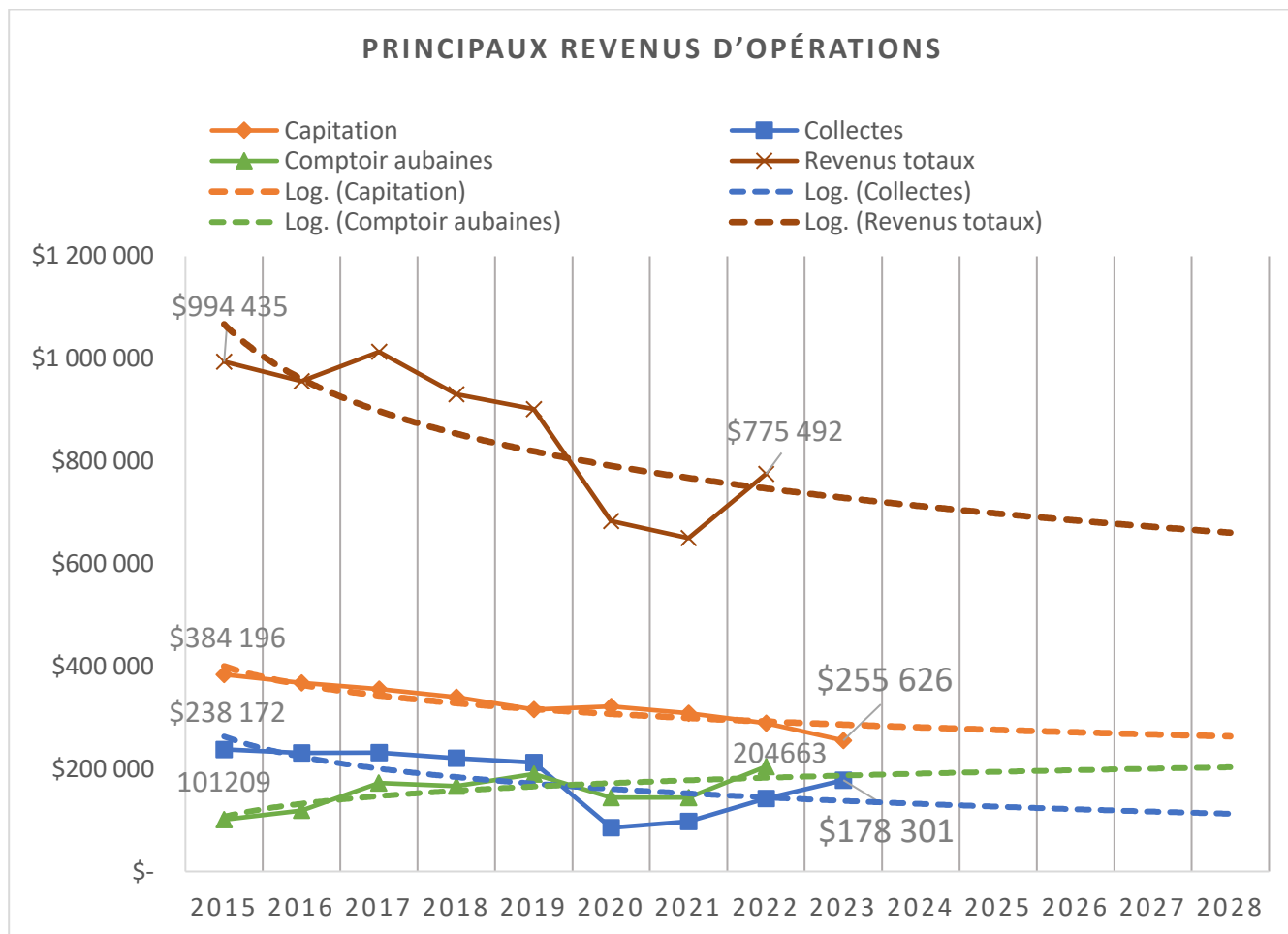


ÉVOLUTION DES REVENUS

La plus grande faiblesse de la structure financière de la Paroisse se situe au niveau de ses revenus d'opérations, **qui ont radicalement diminué de 22 % durant l'intervalle 2015-2022**. À ce chapitre, c'est la Capitation qui a connu la plus grande baisse, passant de 384 196\$ pour les trois anciennes paroisses réunies en 2015 à un peu moins de 290 000\$ en 2022, soit une diminution de 25%. Si on considère les chiffres de 2023, c'est **une baisse de plus de 33% (255 000\$) sur 9 ans**. Les collectes sont également en baisse pour la même période de 40% (238 172\$ en 2015 comparativement à 142 279\$ en 2022. On note toutefois une légère augmentation en 2023 avec 178 000\$, donc une baisse sur 9 ans de 25%).

Durant ce même intervalle de 9 ans (2015 à 2023), les revenus du Comptoir des aubaines ont plus que doublé **passant de 101 209\$ à 204 663\$** et le montant enregistré pour 2023 est un record avec 249 000\$.

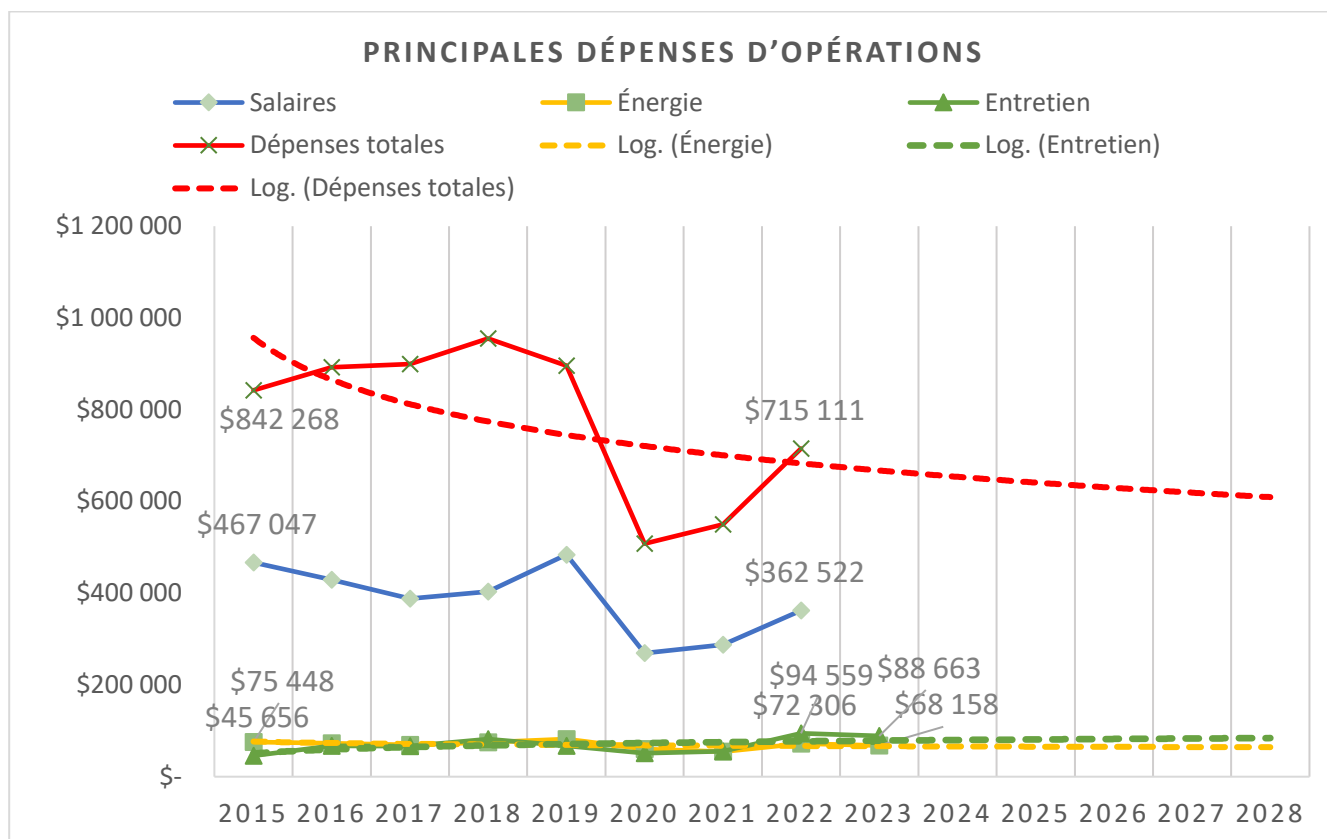
Le tableau suivant présente non seulement cet état de fait, mais confirme également la tendance à la baisse pour l'intervalle 2024-2028. Les revenus d'opérations devraient ainsi chuter jusqu'à atteindre environ 650 000\$ en 2028, du moins théoriquement si la tendance se maintient.



ÉVOLUTION DES DÉPENSES

Du côté des dépenses, on enregistre également une diminution, **mais moins rapide que celle des revenus**, avec une baisse de 15% entre 2015 et 2022, passant de 842 268\$ à 775 111\$. Malgré qu'elle représente encore plus de 50% des dépenses d'opération, la masse salariale a considérablement été diminuée depuis 2015 (- 22%). Les dépenses reliées à l'énergie ont également été bien contrôlées enregistrant même une baisse de 10% quand on considère le montant enregistré pour 2023 (de 75 448\$ à 68 158\$). La conversion à l'électricité des systèmes de chauffage à l'église et au presbytère Saint-Félix et à l'église Sainte-Catherine y est sans doute pour quelque chose. La Paroisse peut également compter sur un chauffage au gaz naturel pour l'église et le presbytère de Saint-Augustin.

L'une des dépenses à surveiller demeure le poste entretien, réparations et achat d'équipements, **qui a bondi de 94% en 9 ans** (45 656\$ en 2015 à 88 663\$ en 2023). Rappelons que ce type de dépenses est sensible au courant inflationniste que l'on connaît depuis quelques années déjà.

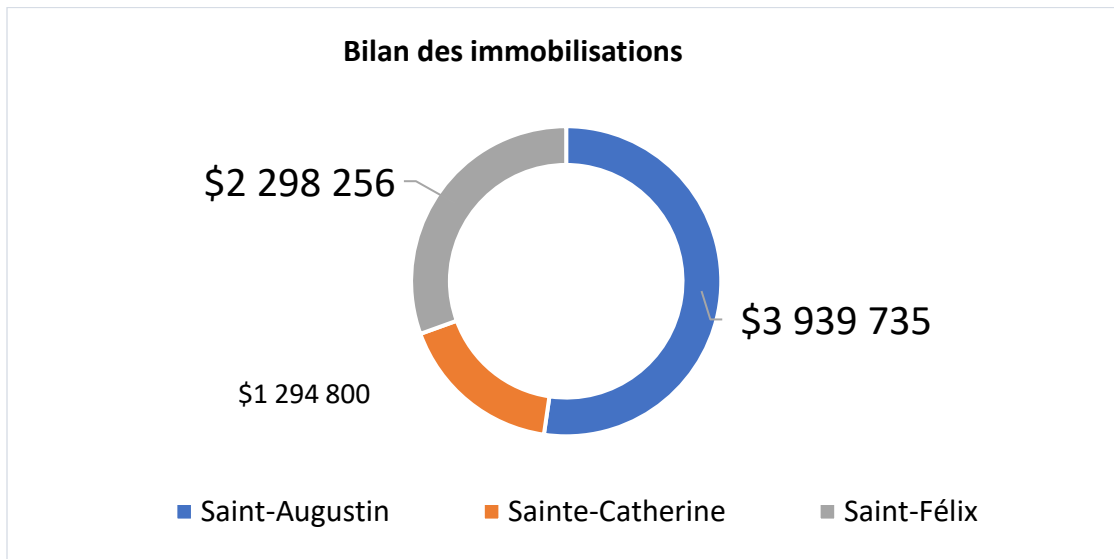


Bref, si l'on compare la tendance qui se dessine pour la période 2024 – 2028, les dépenses devraient atteindre un seul de 625 000\$, ce qui permettrait de dégager un léger surplus d'opérations de 25 000\$ à terme. Et cela est nettement insuffisant si l'on jette un coup d'œil du côté des fonds de réserve et qu'on ajoute au calcul la valeur des travaux majeurs à réaliser sur les différents immeubles d'ici 2030 (voir un peu plus loin).

Avant d'aborder cette section, précisons que la valeur des immobilisations de la paroisse se chiffre à plus de 7.5 M \$, la plus grande part de cette évaluation revenant au parc immobilier patrimonial de Saint-Augustin. Il va de soi que ces évaluations doivent être prises avec un « grain de sel », n'ayant pas été mises à jour depuis 10 ans.

L'actif net de la Paroisse se chiffrait quant à lui à environ 1.19 M \$ au 31 décembre 2022. Le déficit anticipé pour 2023 devrait faire fondre cette réserve financière d'environ 40 000\$. **Il s'agira du deuxième déficit global consécutif** (15 000\$ en 2022).

Auparavant, nous avons enregistré des surplus d'opérations annuels moyens de 73 160\$ (2012 à 2021), ce qui avait eu pour effet d'augmenter l'avoir net de 8,7% sur 10 ans, atteignant 1,245 M\$ au 31 décembre 2021. Les résultats financiers des années 2020 et 2021 ont généré des revenus importants en raison des différentes mesures d'aide des gouvernements supérieurs et les dépenses ont été réduites au minimum avec plusieurs mises à pied temporaires.



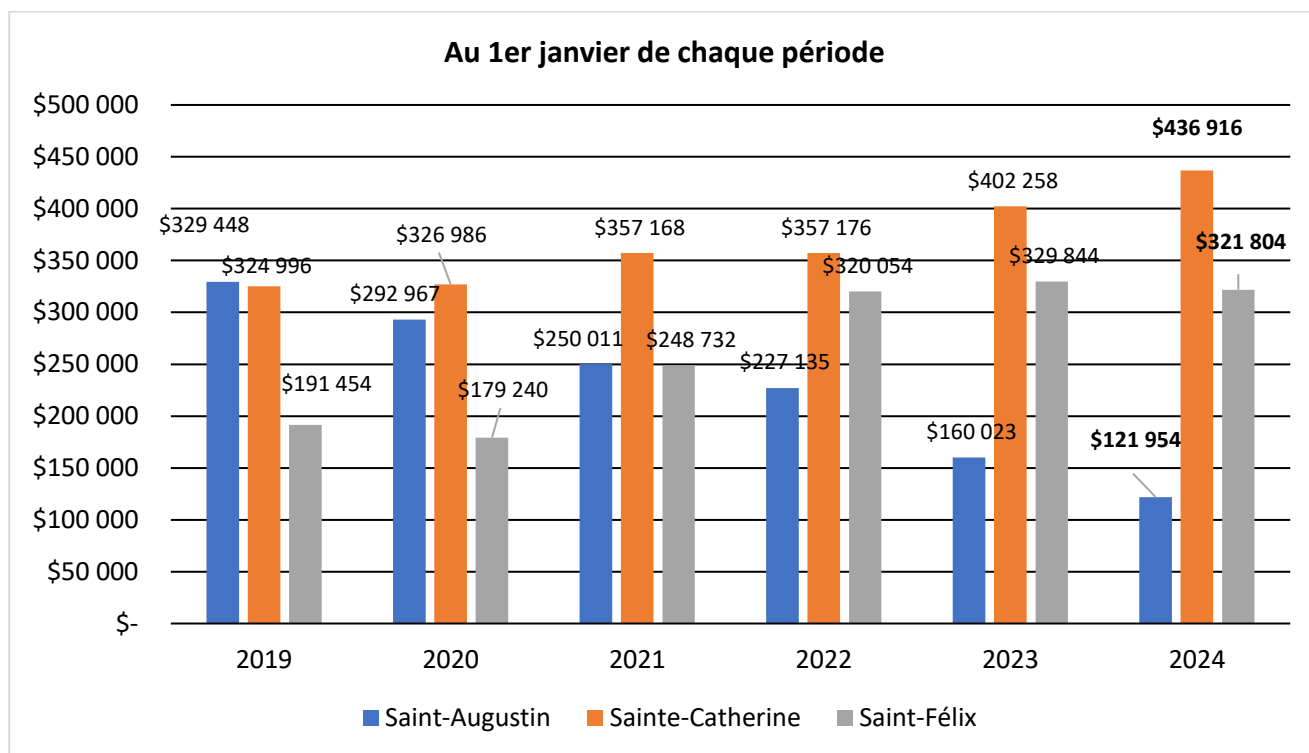
ÉVOLUTION DES FONDS DE RÉSERVE

Après la baisse significative des revenus sur une dizaine d'années, l'évolution des fonds de réserve des trois communautés depuis le regroupement juridique de 2019 est le 2^e indicateur qui attire l'attention des administrateurs de la Fabrique. Le tableau suivant illustre bien les mouvements à l'œuvre qui pourraient mettre en péril la stabilité financière de la Paroisse et l'équilibre entre chacune des communautés locales. Mentionnons que les fonds de réserve ont été calculés au 1^{er} janvier 2019 sur la base du ratio 80/20 à partir de l'actif net des anciennes paroisses au 31 décembre 2018. Ce calcul a d'ailleurs été reconduit pour une période de 5 ans, soit pour la durée de l'application du PDI.

Il est important de préciser que les données indiquées pour le 1^{er} janvier 2024 sont partielles et non officielles, mais elles donnent néanmoins un aperçu de la situation qui se dessine pour chacune des trois communautés.

En résumé, le fonds de réserve de la communauté locale de Saint-Augustin **a diminué de presque 63%** pendant que celui de Sainte-Catherine, en raison des revenus du Comptoir des aubaines, augmentait de 34% et celui de Saint-Félix, de 68%. Du côté de Saint-Félix, une baisse s'est également amorcée en 2023, à cause, notamment, de la diminution de la Capitation. Précisons qu'à Cap-Rouge, la campagne locale n'a pas atteint son objectif, une première pour la communauté depuis 10 ans.

Cela dit, avec 122 000\$ de fonds de réserve, il va de soi que la communauté locale de Saint-Augustin ne pourra entretenir adéquatement ses immeubles dans un avenir rapproché.



BÂTIMENTS: INVENTAIRES ET CARNETS DE SANTÉ

La Paroisse possède un vaste parc immobilier composé des éléments suivants :

À SAINT-AUGUSTIN : église (1809-1816), presbytère (1887), garage, kiosque de la Criée (reproduction), calvaire du rang des Mines (1850) ainsi qu'un cimetière paroissial constitué de l'ancienne partie adjacente à l'église, du « cimetière des Cendres », du nouveau cimetière et d'un terrain vacant au sud de ce dernier. Un calvaire formé de trois figurations est présent dans l'ancien cimetière ainsi qu'un colombarium de 60 niches.

À SAINTE-CATHERINE : église (1910-1911), presbytère (1852-1910), kiosque de la rivière (1910) ainsi qu'un cimetière paroissial formé du cimetière historique Juchereau/Duchesnay et du cimetière Laurier (situé sur la rue Laurier) dans lequel on retrouve un colombarium de 60 niches.

À SAINT-FÉLIX DE CAP-ROUGE : église (1859-1860), presbytère (1860), centre administratif de la Maison paroissiale (1989), garage, un ancien charnier (qui comporte une section colombarium sur un mur extérieur), un colombarium en sept sections ainsi qu'un cimetière paroissial dans lequel on retrouve un calvaire (1943).

Certains des éléments du patrimoine religieux local sont protégés en vertu des lois et règlements suivants :

- À Saint-Augustin, l'îlot paroissial fait partie d'un *Plan d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA) en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* du Québec.
- Le calvaire du rang des Mines est à l'intérieur du *Domaine des Pauvres*, monument historique cité en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* du Québec.
- L'îlot paroissial de Sainte-Catherine, incluant le cimetière Juchereau-Duchesnay, est cité monument historique en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* du Québec.

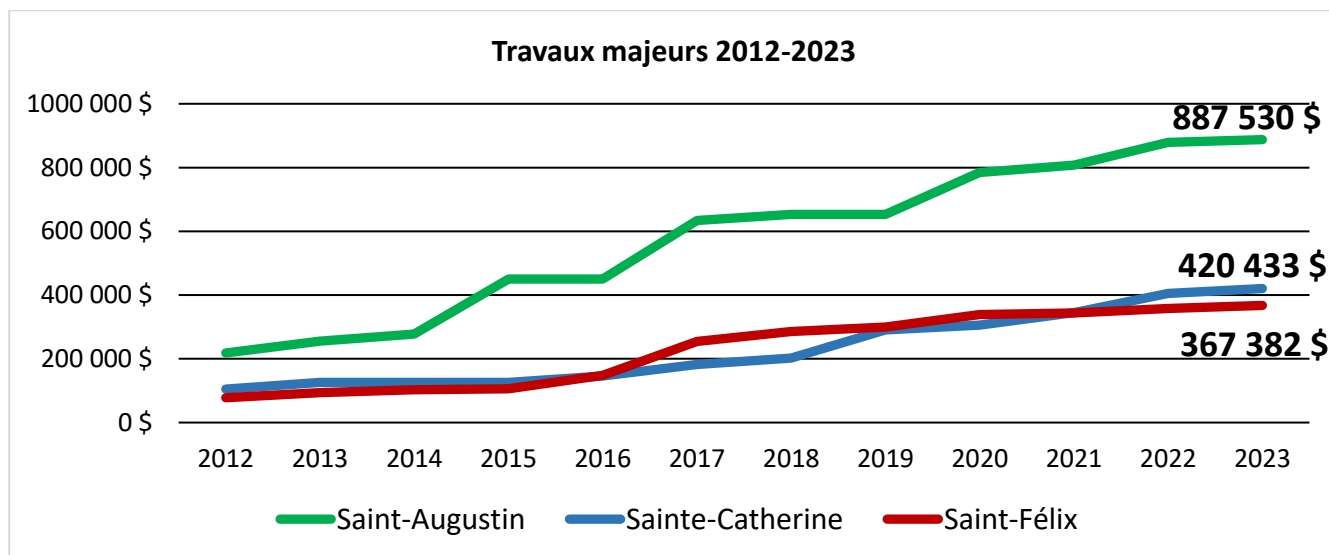
- L'église Saint-Félix de Cap-Rouge fait partie du Répertoire des bâtiments patrimoniaux de la Ville de Québec.

Par ailleurs, certaines ententes avec le milieu municipal permettent de partager une partie des frais d'entretien :

- **SAINT-AUGUSTIN:** entente de trois ans pour les aménagements paysagers et floraux, leur entretien ainsi que pour le déneigement;
- **SAINTE-CATHERINE:** une entente s'est terminée en 2022 pour le déneigement et l'entretien du stationnement;
- **SAINT-FÉLIX DE CAP-ROUGE:** entente de 5 ans pour la gestion du stationnement, renouvelable.

INVESTISSEMENTS TRAVAUX MAJEURS

Plus de 1,6 M \$ ont été investis par les anciennes paroisses et les communautés locales de 2012 à 2023 afin d'entretenir adéquatement les immeubles servant au culte et à la mission pastorale de la Paroisse. À lui seul, le parc immobilier patrimonial de Saint-Augustin a requis plus du double des investissements que les deux autres communautés réunies. Il est utile de préciser que le parc immobilier de Sainte-Catherine a nécessité un certain rattrapage à partir de 2018. Celui de Saint-Félix, qui a fait l'objet d'un entretien plus régulier, a demandé moins d'interventions majeures au fil des ans.



Des sommes considérables ont été investies pendant 12 ans, mais il reste encore beaucoup à faire comme en témoigne le tableau suivant. Des interventions doivent être réalisées de façon urgente à la galerie du presbytère de Saint-Augustin et à la maçonnerie du presbytère de Sainte-Catherine (contrat octroyé en 2023).

De plus, malgré son état général satisfaisant, le presbytère de Saint-Félix requiert une intervention à la toiture et à une partie de sa galerie.

Des expertises supplémentaires sont prévues en 2024 pour l'église Sainte-Catherine relativement à l'état général de la toiture, pour laquelle une intervention était prévue au carnet de santé produit en 2018. Ce chantier pourrait

occasionner une dépense importante pour la communauté locale de Sainte-Catherine à court ou moyen terme. Il en est de même de l'église Saint-Augustin, où des travaux de peinture d'une partie de la nef devront être exécutés à court terme.

Communauté locale	Principaux travaux (selon carnets de santé à jour)	Estimation des travaux à venir (d'ici 2030)
SAINT-AUGUSTIN	Galerie et peinture des fenêtres du rez-de-chaussée du presbytère, peinture de la voûte de l'église , tapis du chœur	266 900\$
SAINTE-CATHERINE	Maçonnerie, galeries, fenêtres 2 ^e et peinture du toit du presbytère, peinture fenêtres de l'église, toiture de l'église , couvre-planter et tapis du chœur	456 125\$
SAINT-FÉLIX DE CAP-ROUGE	Galerie et toiture du presbytère, toiture de la Maison paroissiale	64 970\$
INVESTISSEMENT TOTAL À VENIR :		787 995\$

Lorsqu'on compare l'état des fonds de réserve au 1^{er} janvier 2024 et les budgets requis pour tous ces travaux jusqu'en 2030, force est de constater que les fonds viendront rapidement à manquer, surtout dans le cas de la communauté locale de Saint-Augustin. Précisons que les montants indiqués pour ces travaux sont issus des carnets de santé des bâtiments et que les appels d'offres subséquents généreront des coûts plus élevés.

875 000\$ de fonds de réserve pour des estimations budgétaires en travaux de 790 000\$ et un surplus budgétaire anticipé de 25 000\$ annuellement placent la Fabrique dans une situation de précarité anticipée.

CULTE ET PASTORALE

Célébrations ordinaires et temps forts liturgiques

Au chapitre des activités pastorales et de culte, les célébrations eucharistiques constituent encore un besoin important dans chacune des communautés. À Saint-Augustin, la messe du dimanche attire une moyenne de 100 à 125 personnes, à Sainte-Catherine, une moyenne de 60 à 80 personnes et à Saint-Félix, les deux messes dominicales regroupent quelque 260 à 300 fidèles.

Le nombre de célébrations sur une base mensuelle **a toutefois diminué de 32%** entre 2019 (avant la pandémie) et 2023 pour passer de 41 à 28. Pour les temps forts liturgiques, on constate la même baisse (30% pour les célébrations de Noël notamment). Et il convient de rappeler que les présences aux célébrations du dimanche étaient de 15 à 20 % plus élevées avant la pandémie. La baisse de fréquentation peut également être constatée par les états financiers au poste « Collectes » (voir graphique précédent qui fait état d'une diminution de 25%).

Catéchèses

La participation aux activités de formation à la vie chrétienne a également fluctué à la baisse au cours des 5 dernières années, mais de façon moins marquée, en raison surtout du succès connu avec la démarche catéchétique des Brebis de Jésus à Saint-Augustin. Cette seule activité regroupe, bon an mal an, de 22 à 30 jeunes pendant qu'à Sainte-Catherine, de 5 à 7 jeunes participent aux catéchèses.

À Saint-Félix, nous n'avons pas de données sur la participation aux catéchèses puisque ce service est offert avec la Villa des Jeunes, donc en dehors des murs de l'église. Il y avait avant 2020 une chorale de jeunes sur une base mensuelle à l'église Saint-Félix ainsi qu'une activité de « Petite Pasto » à la Maison paroissiale, mais ces deux activités n'ont pas repris depuis la pandémie.

Le catéchuménat génère peu de tâches auprès de l'Équipe pastorale comme en témoignent les statistiques sur les baptêmes et confirmations des jeunes de plus de 7 ans et des adultes. Le nombre de 43 confirmés adultes en 2022 s'explique par l'absence de cheminements sacramentaux durant la période de confinement de la pandémie.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Baptêmes plus de 7 ans	3	4	0	0	1	2
Confirmations 18 ans et plus	13	13	0	0	43	8

Temps et lieux de prières

Comme mentionné au début de ce rapport, plusieurs activités favorisant la rencontre avec l'Autre, avec Dieu, ont été initiées ou reprises depuis l'adoption du *Projet pastoral* et la fin de la pandémie :

À SAINT-AUGUSTIN : temps d'adoration avant la messe du mercredi, reprise des activités du groupe des Associés de la Sainte-Famille à l'église.

À SAINTE-CATHERINE : temps de prière et de recueillement hebdomadaire à l'église le mardi en soirée.

À SAINT-FÉLIX : journées portes ouvertes le premier dimanche du mois en après-midi, groupe de prière le mardi soir, chapelet de la Miséricorde le mardi avant la messe, temps d'adoration avant la messe du jeudi, toutes ces activités étant sur une base hebdomadaire.

Notons également l'ajout d'une activité le mercredi soir à l'église Saint-Félix depuis janvier 2024 : le visionnement de la série « *The Chosen* » en janvier, février et mars.

Certificats et intentions de messe

Parmi les services les plus souvent demandés dans nos trois bureaux, les offrandes de messe et les certificats d'actes pastoraux sont en tête de liste. Il n'est toutefois pas surprenant de constater que dans les deux cas, la fréquence et le nombre de ces demandes a fortement diminué au fil des ans et de façon plus marquée, depuis la reprise des activités régulières à la fin de la pandémie.

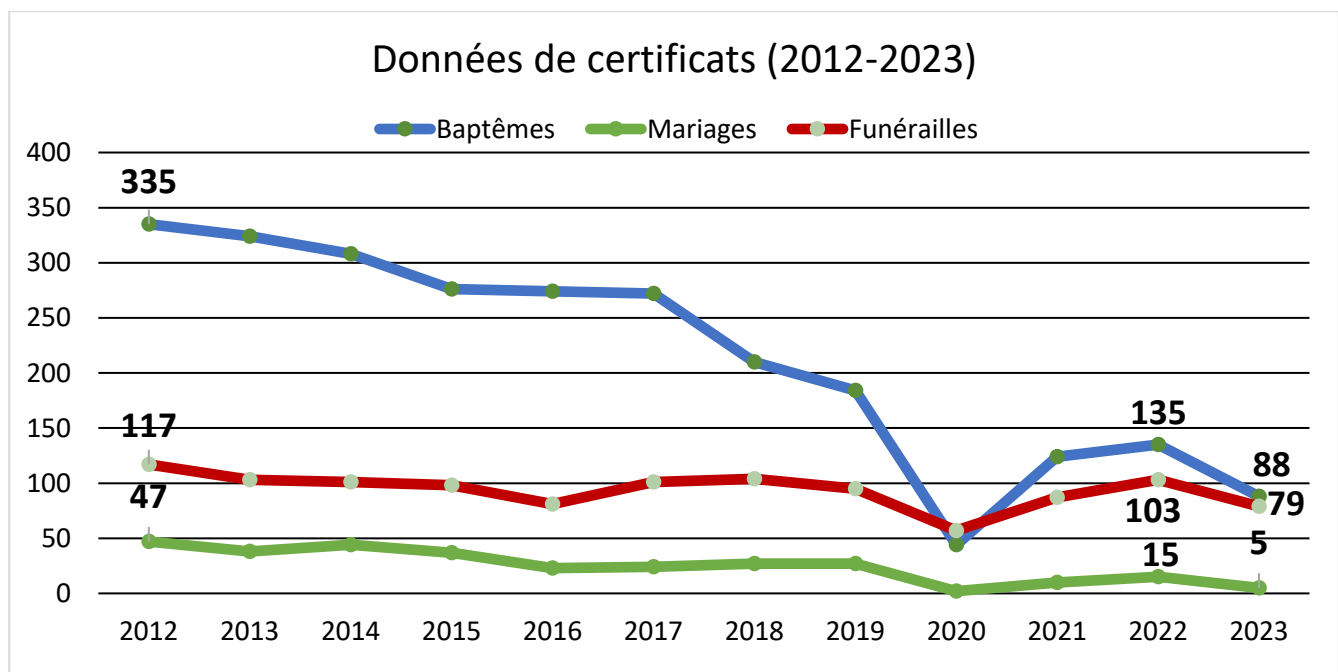
Pour les demandes de certificats, en se fiant aux montants enregistrés au poste « Certificats (extraits) », **on note une baisse de 62%** pour l'intervalle 2019-2023 (158 à 60) et de 22% pour le seul intervalle 2022-2023 (78 à 60).

Pour la même période de cinq ans, on remarque une baisse de 44 % des demandes d'intentions de messes globalement dans nos trois bureaux (783 en 2019 comparativement à 440 en 2023).

Baptêmes, confirmations, mariages, funérailles

Le tableau qui suit est fort éloquent quant à la diminution de toutes les données de certificats à la Paroisse, qu'il s'agisse de baptêmes (**88% de diminution sur 12 ans**), de mariages (**76% de diminution**) et de funérailles (32%). Concernant les confirmations, nous sommes passés de 127 pour les trois anciennes paroisses en 2012 à 50 en 2019, avec une hausse à 85 en 2022, sans doute due à la reprise des activités après la pandémie, puis à 8 en 2023.

Un constat inquiétant : la courbe des funérailles est en voie de rejoindre, voire dépasser, celle des baptêmes.



UTILISATION DES BÂTIMENTS

En plus des activités pastorales et de culte ci-haut mentionnées, il convient de rappeler l'usage qui est fait de chacune des églises de la Paroisse sur une base régulière et de souligner quelques contraintes qui limitent leur utilisation.

Saint-Félix

- ▶ Soirées de prière, adoration, concerts fréquents
- ▶ Sacristie petite, peu d'usages possibles
- ▶ Église petite, partenariat avec Villa des Jeunes pour la catéchèse

Sainte-Catherine

- ▶ Sacristie trop petite pour y tenir des activités
- ▶ Sous-sol occupé à 100% par le Comptoir des aubaines
- ▶ Espace de rassemblement à l'arrière de l'église

Saint-Augustin

- ▶ Grande sacristie utilisée notamment pour les activités des Brebis de Jésus, catéchèse
- ▶ Soirées de prières, adoration, concerts occasionnels et conférences, audioguide
- ▶ Espace de rassemblement

De la même façon, les presbytères et autres bâtiments secondaires remplissent une mission particulière qui doit être présentée afin de mieux appréhender la réalité de leur utilisation et ainsi, juger s'ils sont excédentaires dans une prochaine étape de l'analyse en cours.

Saint-Félix

- ▶ Secrétariat (24 heures), siège social de la Paroisse et de la régie des cimetières
- ▶ Salle de réunion
- ▶ Local pastoral utilisé à des fins d'entreposage
- ▶ Presbytère: logement pour prêtres de passage
- ▶ **Maison paroissiale utilisée à 90% et presbytère à 40%**

Sainte-Catherine

- ▶ Secrétariat (18 heures), 2 salles de réunion (catéchèse, catéchuménat) et bureau pastoral
- ▶ Locataire: AA
- ▶ Entreposage au sous-sol pour les Chevaliers de Colomb
- ▶ **Bâtiment utilisé à 40%**

Saint-Augustin

- ▶ Secrétariat (18 heures), salle de réunion
- ▶ Utilisation périodique par les Brebis de Jésus, catéchèse, catéchuménat
- ▶ **Bâtiment utilisé à 20% de sa capacité**

PRESBYTÈRES

RESSOURCES HUMAINES

Aux fins d'analyse de l'espace requis pour déployer l'offre de services de la Paroisse dans chaque communauté, il convient enfin de préciser quels sont les postes rémunérés, salariés et contractuels, en date du 1^{er} janvier 2024 ainsi que l'état des ressources bénévoles.

PERSONNEL RÉMUNÉRÉ :

ADMINISTRATION :

- Directeur général 25 heures semaine;
- Adjointe responsable de la gestion des cimetières 25 heures;
- Technicienne comptable partagée à 40% avec NDF 14 heures;
- Deux secrétaires 18 heures et une autre 24 heures;
- Une agente des communications contractuelle 14 heures aux deux semaines.

PASTORAL :

- Cinq prêtres partagés à 40% avec NDF;
- Trois diacres partagés avec NDF (payé à l'acte);
- Une ménagère partagée à 40% avec NDF (services du Curé);
- Un cuisinier partagé à 40% avec NDF (services du Curé);
- Deux intervenantes en pastorale (20 à 25 heures semaine, 42 à 44 semaines par année);
- Une agente de pastorale partagée à 40% avec NDF;
- Un organiste salarié et deux organistes contractuels;
- Chantres facturant dans chaque communauté.

ENTRETIEN :

- Deux responsables de l'entretien 24 heures semaine;
- Quatre responsables de l'entretien ménager sur une base contractuelle et un pour l'entretien majeur

Des contrats avec des entreprises spécialisées ont été signés pour trois ans à Saint-Félix et Saint-Augustin pour la tonte du gazon et à Saint-Félix pour l'enlèvement de la neige manuelle.

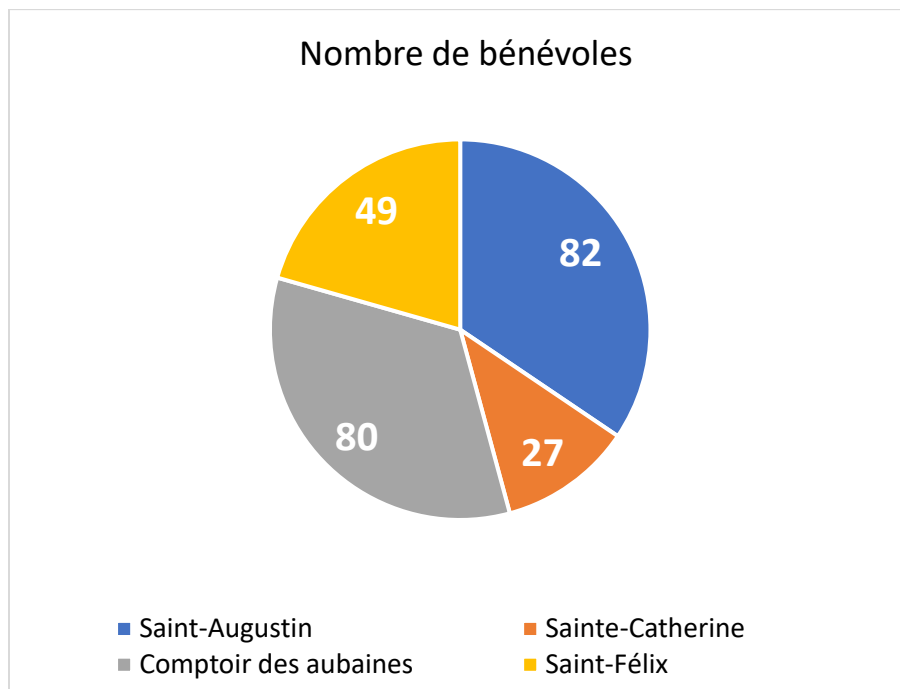
Le déneigement des stationnements se fait également par contrat à Sainte-Catherine (avec la Ville) et à Saint-Félix (entreprise privée). À Saint-Augustin, le déneigement résulte d'une entente (bail) avec la Ville qui inclut également les travaux d'aménagement et d'entretien horticoles.

BÉNÉVOLES

Sans le bénévolat, la Paroisse ne pourrait remplir adéquatement sa mission sur un aussi vaste territoire. Il convient toutefois de préciser que plusieurs comités ont changé de responsables depuis la pandémie, plusieurs bénévoles ont également quitté et enfin, plusieurs postes n'ont pas été pourvus depuis.

Voici une liste non exhaustive des principales ressources bénévoles à l'œuvre dans les trois communautés :

- Une secrétaire-réceptionniste bénévole à Saint-Félix (responsable du dossier de la Capitation);
- Sacristines bénévoles à Saint-Augustin, Sainte-Catherine et Saint-Félix;
- Six à huit bénévoles à l'entretien à Saint-Augustin (poste de préposé à l'entretien non pourvu depuis deux ans);
- Un coordonnateur et plus de 80 bénévoles pour le Comptoir des aubaines à Sainte-Catherine;
- Deux délégués pastoraux (le poste est non pourvu à Saint-Félix);
- Chorales paroissiales à Saint-Augustin et à Saint-Félix;
- Assemblée de fabrique;
- Comités réguliers toujours actifs: Brebis de Jésus à Saint-Augustin, comité de liturgie d'ensemble avec Notre-Dame-de-Foy, comité de deuil à Saint-Augustin, groupe de prière à Saint-Félix, comités d'adoration à Saint-Augustin et Saint-Félix, Associés de la Sainte-Famille, Comité Développement et Paix;
- Comité écologique depuis 2020 (Réseau des Églises vertes);



PLAN D'ACTION 2024-2028

MISE EN CONTEXTE

Sans reprendre chacun des constats qui ont été formulés lors des consultations de novembre 2022, voici quelques-uns des éléments de mise en contexte qui ont conduit les administrateurs de la Fabrique à prendre ses décisions au regard du PFDI de la Paroisse :

À Saint-Augustin :

- Coûts d'opérations du presbytère élevés (6 500\$ pour les dépenses en énergie en 2023);
- Presbytère peu utilisé : 20% des espaces sur une base régulière, dont 18 heures de secrétariat. 14 pièces vacantes à l'étage ainsi qu'un grand dégagé qui est utilisé sporadiquement par les Brebis de Jésus.
- État du fond de réserve qui a diminué de 63% en 5 ans et qui n'est pas suffisant pour palier aux travaux prévus au carnet de santé de l'église et du presbytère d'ici 2030.
- Présence d'une grande sacristie et d'espaces de rassemblement dans les jubés latéraux qui permettent de multiples usages.

À Sainte-Catherine :

- Presbytère utilisé à 40% de sa superficie disponible depuis le départ de l'École de musique Kapellmeister en 2023, dépenses en énergie de 4 500\$ sur une base annuelle pour ce bâtiment qui nécessitera des interventions prochainement au niveau des fenêtres et de la toiture ainsi que de l'accès ouest du 2^e étage;
- Grande église peu utilisée à part les célébrations régulières qui présente un potentiel de réaménagement sous le jubé ;
- Travaux d'importance à prévoir à la toiture de l'église qui pourraient accaparer une bonne partie du fond de réserve ;
- Intérêt marqué de la Ville pour acquérir le presbytère et une partie des terrains avoisinants;
- Personnel d'entretien vieillissant;
- Beaucoup de bénévoles pour les activités du Comptoir des aubaines, mais peu pour la pastorale et la liturgie (les TLM, « toujours les mêmes »).

À Saint-Félix de Cap-Rouge :

- Baisse des revenus de Capitation de 30 000\$ pour l'année 2023 et pour la première fois depuis plus de 10 ans, déficit d'opérations envisagé pour 2023;
- Espaces limités pour l'organisation d'activités à l'église et à la sacristie;
- Presbytère peu utilisé, besoin de consolider sa vocation;
- Difficulté à recruter des bénévoles pour la pastorale et la liturgie.

Globalement :

- Les budgets d'entretien, réparation et achat d'équipements sont en augmentation et tributaires de l'inflation;
- L'inflation a aussi un effet sur l'augmentation des échelles salariales depuis trois ans;
- Les revenus de Capitation sont en baisse alors que ceux du Comptoir des aubaines à Sainte-Catherine sont en augmentation et en voie de devenir la principale source de financement de la Paroisse;
- Malgré l'apport du Comptoir des aubaines, les revenus, globalement, sont en diminution et leur baisse est plus rapide que les dépenses d'opérations;
- Il y a une baisse d'achalandage dans chacun des trois bureaux;
- Il est difficile de recruter du personnel qualifié et l'ensemble de nos effectifs bénévoles est vieillissant et difficile à renouveler.

OBJECTIFS DU PLAN D'ACTION

Des choix drastiques s'imposent à la Fabrique. Des choix difficiles, mais qui s'inscrivent dans une restructuration qui a été repoussée dans le temps, un passage nécessaire après la fusion de 2019 et le regroupement pastoral avec Notre-Dame-de-Foy. Ces choix sont guidés par **l'obligation de centrer les efforts des administrateurs sur la mission de l'Église et le maintien prioritaire des lieux de culte et des activités pastorales.**

Nos objectifs en résumé :

1. Constitution d'un capital pour maintenir les trois lieux de culte et assurer la poursuite des activités pastorales;
2. Diminution des coûts d'entretien en vendant certains terrains et bâtiments ;
3. Concentration des activités dans les églises;
4. Restructuration administrative afin de réduire les dépenses d'opérations autres que pastorales.

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ

Afin de diminuer notre masse salariale et les frais d'entretien reliés à la gestion des cimetières :

- **Cession de nos trois emplacements** de cimetières au plus tard en 2026, **abolition du poste d'adjoint à la gestion des cimetières** à la fin de 2025 et vente des équipements et machineries d'entretien (tracteurs, tondeuses), **abolition de tous les postes de préposés à l'entretien**. On ne conserve que des postes de sacristains.

Afin de diminuer nos frais d'entretien et autres dépenses reliées aux immobilisations (chauffage, etc.) tout en augmentant nos revenus :

- Démarches pour la **vente du presbytère à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier** en 2024 pour un transfert d'actifs début 2025, maintien du secrétariat au presbytère jusqu'en 2026 (aménagement d'un bureau à l'église puis déménagement). Intérêt manifesté par la Ville en 2023;
- **Fermeture du secrétariat permanent de Sainte-Catherine** et offre de service aux paroissiens sur rendez-vous à compter de 2027 ;
- **Fin des activités administratives à la Maison paroissiale** en 2026, déménagement du secrétariat local au presbytère, démarches pour la **vente des actifs de la Maison paroissiale** à compter de 2027 avec objectif de transfert d'actifs en 2028;
- Location du 2^e étage du presbytère de Saint-Augustin en 2024 (recherche de projets, aménagements physiques si requis). **Déménagement du secrétariat à la sacristie de l'église** en 2027. Démarches pour la **vente des actifs du presbytère** à compter de 2028. Il importe de préciser que le zonage actuel du presbytère de Saint-Augustin ne permet pas pour le moment d'entrevoir une location à des fins commerciales ou résidentielle;
- Démarches avec la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures pour la **vente du terrain de soccer** en 2024 pour un transfert d'actifs début 2025. Intérêt manifesté par la Ville en 2023.

Afin de rationaliser nos dépenses administratives dans un contexte où nous aurons moins de ressources humaines et de ressources matérielles à gérer :

- Démarches pour le **regroupement de la direction générale avec une autre paroisse** à compter de 2026. **Abolition du poste de directeur général dédié à La-Transfiguration-du-Seigneur** fin 2027/début 2028.

En parallèle :

- Démarches pour la **vente de la chapelle Saint-Louis** à la Ville de Lac-Saint-Joseph en 2024. La chapelle est fermée au culte et est désacralisée depuis juin 2021;
- Démarches pour la **vente de la chapelle Notre-Dame-de-Liesse** à la Ville de Fossambault-sur-le-Lac en 2025, sinon sur le marché libre. Autorisation préalable obtenue du diocèse en 2023.

La Fabrique prévoit prendre un temps d'arrêt et de réflexion à mi-chemin de la démarche afin de réévaluer les actions et projets des années 4 et 5 du Plan directeur immobilier.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS À TERME

- ▶ Maintien de nos trois églises
- ▶ Maintien d'un service de proximité dans chaque communauté
- ▶ Stabilisation de la situation financière, bref...

Moins de bâtiments,
moins d'administration,
mais des églises plus vivantes!

PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER et RESTRUCTURATION ADMINISTRATIVE
 PLANIFICATION SUR 5 ANS

2024 – AN 1	2025 – AN 2	2026 – AN 3	2027 – AN 4	2028 – AN 5
Vente de la chapelle Saint-Louis à la Ville de Lac-Joseph	Vente du presbytère de Sainte-Catherine à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier avec maintien temporaire du secrétariat au presbytère	Cession des trois emplacements de cimetière à une corporation <i>Réévaluation des actions prévues aux années 4 et 5.</i>	Déménagement du secrétariat du presbytère Saint-Augustin à la sacristie de l'église	Vente du presbytère de Saint-Augustin
Vente du terrain de soccer à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures	Aménagement d'un espace de secrétariat à l'arrière de l'église Sainte-Catherine	Abolition du poste d'adjoint à la gestion des cimetières	Déménagement du secrétariat au rez-de-chaussée du presbytère Saint-Félix	Vente de la Maison paroissiale
Mise en location du 2 ^e étage du presbytère de Saint-Augustin	Aménagement d'un espace pour la pastorale à l'arrière de l'église Sainte-Catherine	Abolition des postes de préposé à l'entretien dans les trois communautés (remplacement par des postes de sacristain)	Regroupement administratif avec une autre paroisse pour la direction générale/abolition du poste de directeur général dédié à La-Transfiguration-du-Seigneur	Diminution de l'horaire du secrétariat à Saint-Félix (24 à 21 heures)
	Vente de la chapelle Notre-Dame-de-Liesse à la Ville de Fossambault-sur-le-Lac ou vente sur le marché libre		Offre de service sur rendez-vous seulement à Sainte-Catherine (diminution de 18 à 12 heures)	
	Construction d'une remise au cimetière Laurier		Maintien de l'horaire du secrétariat de Saint-Augustin (18 heures)	

PLANIFICATION DES TRAVAUX MAJEURS SUR 5 ANS

2024 – AN 1	2025 – AN 2	2026 – AN 3	2027 – AN 4	2028 – AN 5
Réfection de la galerie du presbytère de Saint-Augustin	Peinture partielle de la voûte de l'église Saint-Augustin	Remplacement du revêtement de toit de l'église Sainte-Catherine	Travaux pour l'aménagement d'un espace de secrétariat à la sacristie de l'église Saint-Augustin	Relocalisation de la voûte du presbytère Saint-Augustin ???
Peinture tablettes fenêtres église Saint-Augustin	Galerie du presbytère Saint-Félix	Remplacement du tapis du chœur de l'église Saint-Augustin	Aménagement de deux bureaux au presbytère Saint-Félix	Relocalisation de la voûte de la Maison paroissiale ???
Fenêtres, fascias, soffites de l'église Saint-Félix	Remplacement du couvre-plancher de l'église Sainte-Catherine	Toiture du presbytère Saint-Félix	Aménagement d'un espace de secrétariat à l'église Sainte-Catherine	
Réfection de la maçonnerie du presbytère de Sainte-Catherine	Travaux pour l'aménagement d'un espace de pastorale à l'arrière de l'église Sainte-Catherine			
	Construction d'une remise au cimetière de la rue Laurier			
	Relocalisation de la voûte du presbytère Sainte-Catherine ?			